



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 8 octobre 2009

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

Calendrier des réunions du comité pour l'année 2009-2010

Jeudi 8 octobre – mardi 24 novembre – lundi 11 janvier – jeudi 4 mars – jeudi 22 avril – lundi 17 mai.
À chaque fois à 18 H 10 au CDI (sauf contre-ordre).

Bilan de la rentrée

Pendant les semaines suivant la rentrée, l'accès Internet du lycée a été fortement perturbé par des tests de filtrage menés par l'équipe réseau du Rectorat auprès d'un échantillon d'établissements. Nous sommes à présent revenus à la situation antérieure, avec l'espoir que les conclusions dégagées de ces tests permettront d'obtenir prochainement un filtrage Internet plus intelligent et plus souple. À ces problèmes se sont ajoutées plusieurs pannes indépendantes de matériels réseau, réparées aujourd'hui.

Chaque élève de l'établissement dispose à présent d'un accès individuel à la plate-forme Gepi, à partir duquel il peut avoir accès à des informations le concernant personnellement : cahier de textes, carnet de notes et, après la tenue du conseil de classe, ses appréciations trimestrielles.

Nouveau service de courrier électronique

Un nouveau service de courrier électronique est à présent géré et hébergé par le lycée. Il permet de constituer sur mesure des listes qui permettent d'affiner l'usage de la messagerie Internet pour nos différents échanges, notamment administratifs.

Il s'agit prioritairement de lutter contre la prolifération de messages envoyés à tous, alors qu'ils ne concernent que quelques personnes. Par exemple, la liste « coordonnateurs », déjà en service, permet à l'administration de ne contacter que les 29 collègues en question.

Wifi à la résidence

Dans l'état actuel des choses, l'ouverture du wifi à la résidence prépas ne peut pas, selon l'avis du comité, être envisagée sans compromettre l'accès Internet de l'ensemble de l'établissement. Le lycée est activement à la recherche d'une réponse à ce problème.

Une première solution (accès séparé) nous a été formellement refusée par la Région il y a un an. Une deuxième solution (accès identifié) vient de nous échapper, reprise en main par l'équipe rectorale.

Dans ces conditions, le comité se demande s'il faut tenter l'ouverture du wifi tel quel, au risque de confirmer nos inquiétudes.

Élargissement du comité

Le comité est très demandeur de l'arrivée de nouveaux membres en son sein. Rappelons sa présentation extraite du site Internet du lycée :

« Le comité de pilotage a pour fonction de réfléchir aux usages et au développement des TICE dans l'établissement. Il a un rôle de conseil et de proposition, sans pouvoir décisionnel. Constitué de représentants volontaires des usagers, il n'est en aucun cas une assemblée de spécialistes. »

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des présents

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Colly (GC, ens.) – M. Comino (CC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – Mme Rérolle (MR, ens.) – M. Thomas (BT, ATICE) – Mme Vallat (CV, ens.) – Mme Vergne-M. (AFVM, ens.) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

Excusé

M. Bernard.

La séance est ouverte à 18 H 15.

Élargissement du comité. BT salue la présence de notre collègue Christian Comino, nouveau membre du comité et propose de faire connaître plus largement notre assemblée afin de l'ouvrir à de nouveaux membres : professeurs, mais aussi personnels, élèves, parents – ce que tout le monde approuve.

Bilan de la rentrée – filtrage.

BT informe que pendant les cinq premières semaines après la rentrée, des tests de nouvelles solutions de filtrage (nommées *Barracuda*, *Olfeo*, *Websense*, en remplacement de l'actuel *Sonicwall*) ont été menés dans quelques établissements, dont le nôtre, et ont engendré de grosses perturbations sur notre Internet.

AFVM se souvient qu'avec *Barracuda*, on n'avait plus accès à rien... les exemples de blocages ridiculement excessifs foisonnent de la part des collègues : site d'OpenOffice (GC), documents audio de la BBC (PC) et même... France-culture (JPV).

BT indique que ces tests ne se sont pas déroulés dans de bonnes conditions. MP et SC confirment : par exemple, ils devaient avoir accès à des consoles d'administration du système, mais n'ont pas eu à temps les identifiants de connexion corrects. EL rajoute que la période de rentrée était vraiment mal choisie.

SG a constaté qu'avec un filtrage trop contraignant, les utilisateurs (surtout étudiants) cherchent des solutions de contournement. Et comme ils ne sont pas bêtes, ils les trouvent !

BT est convaincu en effet que l'on dépense beaucoup trop d'énergie sur ce problème, tout cela surtout pour sauver des apparences. Pourtant, il existe une obligation légale de filtrer certains sites illicites, mais faut-il aller beaucoup plus loin ? Cette question fait partie de celles qui lui ont été posées pour le bilan de cette expérience. Quel type de filtrage souhaitons-nous ? Doit-il être modulé selon les utilisateurs ? Devons-nous gérer au sein du lycée les ouvertures/fermetures ?

SG pense qu'effectivement il faudrait distinguer nettement selon les utilisateurs élèves, étudiants majeurs ou professeurs. Elle se demande si l'équipe rectorale a vraiment une idée concrète de la réalité de notre travail.

BT indique que certains boîtiers de filtrage permettent de moduler l'accès selon l'heure qu'il est ou la *machine* connectée, mais il reste à savoir qui est devant l'écran...

PC regrette qu'au CDI, on se connecte anonymement à Internet et que l'accès aux imprimantes soit aussi anonyme. BT indique qu'il pourrait être possible de mettre en place une identification au démarrage de ces postes, mais se demande si cela en vaut la peine, car il subsistera le problème de machines personnelles connectées directement à une prise réseau (et aujourd'hui elles coûtent très peu cher et tiennent dans une poche). EL renchérit que nous butons là sur un obstacle essentiel.

BT renvoie sur ce sujet à la discussion sur le wifi. Il demande au comité si nous souhaitons plutôt un filtrage par défaut très strict, suivi d'ouvertures ou à l'inverse un filtrage minimal (légal), suivi de fermetures. SC soulève un problème de responsabilité, d'autant que l'on n'est pas toujours totalement conscient du contenu complet de ce qu'on demande à ouvrir. EL indique que toutes les demandes d'ouverture relèvent de la responsabilité du chef d'établissement, mais que celui-ci ne peut pas non plus explorer/vérifier l'intégralité des sites demandés. Le problème est délicat, mais un avis général se dégage : *il vaut mieux risquer un sous-filtrage plutôt que d'imposer un sur-filtrage.*

Enfin BT demande si la possibilité de gérer localement les ouvertures/fermetures nous intéresse. GC s'insurge que l'on envisage de rajouter une charge de travail à nos techniciens qui déjà n'arrivent pas à être partout où on a besoin d'eux : « il faut arrêter de charger la barque, sinon elle va couler ». Et après tout, l'équipe du rectorat est payée pour ce travail... Tout le monde approuve. BT pense cependant qu'une certaine latitude de manœuvre en local pourrait nous donner de la souplesse de fonctionnement.

D'autre part se pose le problème de la transmission des demandes. Chaque professeur peut-il/doit-il s'adresser directement à l'équipe rectorale ? Les demandes devraient-elles être centralisées et transiter par une personne désignée (logiquement MP) ? SG pose le problème de l'identification des demandeurs. PC signale que, même avec un courriel, l'identité de l'expéditeur peut être facilement usurpée.

Tout le monde s'accorde pour demander la mise en place par le Rectorat d'une gestion rigoureuse et efficace des demandes, par exemple un système de « tickets » d'interventions avec suivi possible.

Bilan de la rentrée – pannes réseau.

SC explique que quatre pannes matérielles graves sont survenues depuis quelques mois (switches), souvent difficiles à diagnostiquer. Les équipements ont été remplacés avec des appareils qui étaient en réserve, mais notre stock est épuisé et il faut en racheter. Cela représente plus de 4000 euros, une subvention spéciale a été demandée à la Région.

GC se demande quelle était la garantie de ces matériels. SC indique qu'elle était d'environ 3 ans, largement périmée. Pour EL, ces pannes ont montré à quel point nous étions dépendant pour notre fonctionnement ordinaire d'un accès Internet fiable.

Bilan de la rentrée – accès Gepi des élèves.

EL rappelle que chaque élève dispose à présent d'un accès individuel à Gepi. De nombreux professeurs voudraient savoir précisément à quelles informations ils ont accès. Réponse : leur cahier de textes, leurs notes (carnet de notes, moyennes trimestrielles) et, après leur conseil de classe, les appréciations trimestrielles figurant sur les bulletins.

BT signale que l'information a été transmise individuellement à chaque élève, en leur demandant de modifier leur mot de passe et d'indiquer leur adresse de courriel (ce que seulement 18% d'entre eux ont fait aujourd'hui). Cette information est pourtant importante pour deux raisons : récupération d'un mot de passe si l'actuel est perdu et constitution de listes de diffusion (voir plus loin). Il faudrait donc que les professeurs relaient cette demande auprès de leurs élèves.

EL nous demande s'il faut ouvrir l'accès Gepi aux parents d'élèves - ce qui est la demande de plusieurs d'entre eux mais suppose de gérer un annuaire beaucoup plus compliqué. Ce serait particulièrement utile dans certains cas particuliers, par exemple parents séparés dont l'un habite très loin. MH demande que l'on distingue la situation des élèves mineurs ou majeurs. Encore une fois GC se demande comment on pourrait envisager de mettre en place un service supplémentaire, alors que nous n'avons pas assez de moyens humains pour gérer l'existant... SG demande que nous fassions déjà fonctionner correctement ce qui existe avant d'envisager d'en ajouter. Tout le monde approuve l'idée que « l'on ne peut pas tout faire ».

EL rappelle que nous avons l'obligation légale de mettre les cahiers de textes à la disposition des parents. On lui rétorque que l'accès par Internet n'est pas une obligation et qu'il faut savoir répondre non à certaines demandes.

BT propose d'offrir un accès des cahiers de textes aux parents dans les locaux du lycée et d'envisager exceptionnellement un accès par Internet pour des parents dans une situation particulièrement difficile.

Listes de diffusion par courrier électronique.

BT informe de l'existence d'un nouveau système de courrier électronique géré par le lycée. Connecté à l'annuaire déjà partagé par Gepi, Camille et Grr, il permet de constituer assez simplement des listes de diffusion ciblées (par exemple « professeurs coordonnateurs »), permettant de ne pas inonder tout le monde de messages inutiles. Il est possible de faire du sur-mesure en fonction de demandes, y compris des listes d'élèves - à condition que ceux-ci aient fourni leur adresse de courriel sur Gepi.

Ce système est (comme *Camille*) physiquement hébergé par le lycée. Avantage : cela ne coûte rien. Inconvénient : nous sommes tributaires de nos pannes (et de la coupure du mois d'août). Avantage et inconvénient : nous avons la gestion complète du serveur.

GC signale que l'utilisation de la liste « tous professeurs » lui a été refusé pour une information syndicale. EL précise qu'il faut distinguer les listes officielles hiérarchiques, où l'on a obligation d'abonnement et les autres listes, par exemple syndicales, où cet abonnement doit être optionnel et révoquable. BT indique qu'il

peut créer une telle liste (et d'autres), si on lui fournit toutes les informations pertinentes : qui doit pouvoir s'abonner et se désabonner, qui doit pouvoir exécuter des messages, avoir accès aux archives etc.

CV se dit intéressée par ces listes en direction de certains de ses élèves.

SG demande si les personnels non enseignants peuvent être inclus dans le dispositif. EL dit que c'est techniquement possible, mais que la collecte des adresses peut être problématique, car ils ne font pas partie de l'annuaire Gepi.

BT demande au comité de réfléchir à l'identification de quelques canaux de circulation d'information bien délimités, pour pouvoir constituer des listes en conséquence.

Wifi à la résidence.

BT rappelle la situation. Les bornes wifi sont en place à la résidence depuis plusieurs mois, mais cela ne fonctionne pas, pourquoi ? Ouvrir le wifi tel quel (de façon anonyme) entraînerait trois problèmes :

- ce serait donner aux jeunes l'opportunité (et donc la tentation) d'utiliser l'accès du lycée pour des usages déraisonnables et/ou illégaux, plus efficacement et plus impunément qu'à leur domicile ;
- ce serait courir le risque de les voir monopoliser la bande passante (même en journée) et ainsi compromettre l'usage pédagogique d'Internet ;
- enfin, ce serait faire porter une grosse responsabilité au chef d'établissement, car d'éventuels usages illicites d'Internet ne pourraient pas être imputés directement à une personne précise ; on risquerait alors jusqu'à la coupure de l'Internet général du lycée (loi Hadopi) !

Ces problèmes ne sont pas spécifiques au wifi et se posent aussi pour les machines personnelles branchées sur les prises réseau du lycée, ce qui explique que la résidence ne dispose pas d'Internet pendant la journée. Mais il s'agit là de postes situés dans des lieux de passage, la tentation d'un mauvais usage serait bien plus grande avec le wifi dans la discrétion d'une chambre d'internat...

Une première solution envisagée avait été d'ouvrir pour la résidence un abonnement Internet *séparé* de celui du lycée. Cela nous a été catégoriquement refusé il y a un an par la Région, sur le principe « un établissement = un accès Internet », malgré une demande de dérogation argumentée.

Une deuxième piste a été la découverte en mai dernier d'une société privée (Edenwall) offrant une solution d'identification pour accès Internet. Des contacts avancés ont été pris avec celle-ci. Les caractéristiques du boîtier semblaient idéales et un rendez-vous était pris pour une démonstration début juillet. Cette rencontre a été annulée de leur part au dernier moment, sans aucune explication.

Une relance en septembre a reçu la réponse suivante : « nous nous sommes rapprochés des responsables informatiques de l'Académie de Poitiers. Vous pouvez les joindre pour connaître le programme prévu. »

Contacté, le service du Rectorat confirme qu'il va tester de cette solution. Nous n'avons donc plus la main sur ce dossier...

BT interroge le comité : faut-il tenir bon dans notre refus ? ou bien céder, ouvrir le wifi dans les conditions actuelles et en mesurer les conséquences ? Les collègues sont assez perplexes... CC fait remarquer que la mise en route du wifi pourrait entraîner des plaintes (problème des ondes électro-magnétiques).

BT ajoute que de toutes façons, il faut mettre en place un premier portail de connexion pour ne pas offrir notre accès Internet à tout le quartier de la Gibauderie. Et la solution préconisée par le Rectorat (que nos techniciens tapent un code sur *chacune* des machines personnelles des étudiants) nous semble inenvisageable.

Abonnement à des documents vidéo.

JCF a trouvé les films scientifiques pédagogiques « télé savoirs », disponibles en diffusion directe (VOD) sur abonnement (1700 euros HT pour 500 h de visualisation). Le lycée pourrait-il souscrire un tel abonnement ?

Le coût paraît assez élevé, mais c'est surtout l'impossibilité de télécharger à l'avance ces films qui nous rend extrêmement dépendants de la qualité de notre liaison Internet (débit, filtrage). Dans la situation actuelle, cela risque fort de ne pas marcher du tout...

Magnétophones. CV proteste contre la disparition des magnétophones de CPGE, qui ont été utilisés en juillet dernier pour les oraux du bac. Seuls quelques-uns ont été remis en service et dernièrement, des interrogateurs n'ont pas pu assurer leurs heures de colles faute de matériel disponible. À terme, les lecteurs MP3 devraient pouvoir remplacer ces magnétophones, mais dans l'immédiat, ils sont indispensables à un fonctionnement normal. SC et MP pensent que la seule solution pour les retrouver consiste à visiter toutes les salles et armoires du lycée...

La séance est levée à 20 H.